

Cypanga SICAV SIF

Decade Portfolio



Reporting mensuel au 29 mars 2024

Date de création : 22 Novembre 2023

Actifs sous gestion : 20 M EUR

Valorisation : Mensuelle

OBJECTIFS ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie vise à générer une performance supérieure à l'inflation tout en limitant l'amplitude des variations dans les périodes de crises. Le fonds est investi dans des actifs traditionnels et alternatifs dont les poids sont définis dynamiquement selon l'analyse des cycles de marché. Le positionnement de la stratégie est indépendant d'un indice de référence.

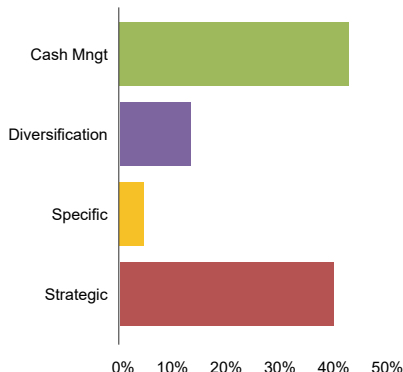
PERFORMANCES ET RISQUES¹

1 mois	1,17%
2024	3,47%
12 mois glissants	n/a
Performance cumulée	4,07%
Performance annualisée	n/a
Ratio de Sharpe ²	n/a
Perte maximale ³	n/a
Durée de la baisse	n/a
Temps de recouvrement	n/a
Perte maximale sur 12 mois	n/a
SRI	5

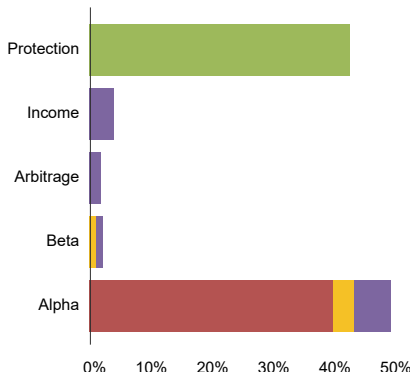
GRAPHIQUE DE PERFORMANCE

Conformément aux exigences réglementaires, les données de performance seront publiées dès que le fonds aura été actif pendant plus d'un an.

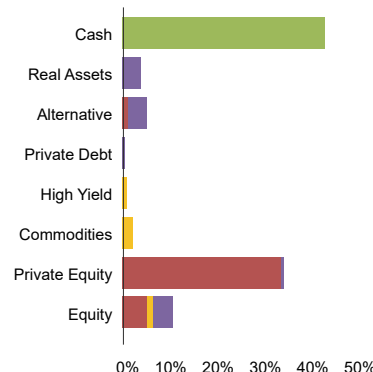
VISION PAR OBJECTIFS



VISION PAR MOTEURS



VISION PAR CLASSES D'ACTIFS



CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Nombre de lignes / Poids moyen	29 / 3,45%
Top 10	74%
Biais offensif	52%
Biais défensif	48%
Capital investi	57%
Liquidités	43%

PROFIL DE LIQUIDITÉ

Liquidité restreinte (plus de 180 jours)	14%
Liquidité moyenne (30 à 180 jours)	3%
Liquidité élevée (moins de 30 jours)	83%
Actifs privés	36%
Gestion active	57%
Investissements directs	45%

Cypanga SICAV SIF

Decade Portfolio



DISTRIBUTION DES RENDEMENTS¹

Conformément aux exigences réglementaires, les données de performance seront publiées dès que le fonds aura été actif pendant plus d'un an.

ANALYSE DES DRAWDOWNS¹

Conformément aux exigences réglementaires, les données de performance seront publiées dès que le fonds aura été actif pendant plus d'un an.

PERFORMANCES HISTORIQUES¹

Performance	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YtD ⁴
2024	1,12%	1,14%	1,17%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,47%
2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-0,02%	0,60%	-

CARACTÉRISTIQUES DES PARTS

Part ⁵	ISIN	Devise	NAV	Lock-Up	Perf. MTD	Perf. YTD	Perf. 12 mois
LA (ouverte)	LU2698959934	EUR	103,89	No	1,07%	3,16%	-
LF (ouverte)	LU2698960270	EUR	103,65	No	1,00%	2,97%	-
PFO (ouverte)	LU2698960510	EUR	1045,15	June 2030	1,26%	3,83%	-
Z (fermée)	LU2698960866	EUR	0,01	No	1,23%	3,66%	-

Cypanga SICAV SIF

Decade Portfolio



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Dépositaire	Pictet & Cie (Europe)
Administration centrale	FundPartner Solution (Europe)
Auditeurs	Ernst & Young

FRAIS

Frais de gestion	Jusqu'à un maximum de 0.75%
Frais de distribution	Jusqu'à un maximum de 0.75%
Liquidity Risk Premium ⁶	Jusqu'à un maximum de 10%

NOTES

¹Les données de risque et de performance utilisées à titre d'illustration dans cette fiche mensuelle sont calculées à partir d'une part théorique représentative de la stratégie. Cette part supporte 0,75% de frais de gestion et n'est pas soumise au mécanisme de prime de risque de liquidité tel que décrit dans le prospectus de la SICAV.

²Le ratio de Sharpe est calculé à partir d'un taux sans risque dans la devise appropriée sur la période analysée. Le taux sans risque utilisé pour le calcul du ratio de Sharpe est le Pictet Short Term Money Market EUR I.

³Le drawdown est la baisse en pourcentage du prix d'un investissement par rapport à son dernier pic de prix. La perte maximale (maximum drawdown) représente la plus forte baisse du point haut au point bas sur la durée de vie d'un investissement.

⁴Lorsque les données de performance sur 12 mois ne sont pas disponibles pour une année civile, la performance year to date est indiquée.

⁵Chaque part de Classe P recevra une prime de liquidité à la fin de chaque mois, uniquement si la performance mensuelle brute du compartiment est positive. Cette prime de liquidité provient de la performance mensuelle brute normalement attribuable, au prorata, aux parts liquides mais ne leur est pas attribuée, comme expliqué dans le prospectus dans la description de la part A, de la part C, de la part F et de la part G.

⁶Le coût de la prime de liquidité pour les parts liquides ne peut excéder 0,10% par mois.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Fonds est un compartiment de Cypanga Sicav SIF, domicilié au Luxembourg et enregistré auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les objectifs, la politique d'investissement et les risques du Fonds sont décrits en détail dans le Prospectus qui est disponible avec le Document d'Informations Clés en anglais, ainsi qu'avec le rapport et les comptes du FIS. La documentation du Fonds est disponible gratuitement sur le site www.fluence.eu.

Ce document a été préparé par Fluence 890 009 087 RCS Paris - société par actions au capital de 299 960 euros - dont le siège social est situé en France au 11, rue Pastourelle 75003 Paris. Fluence est régulée en France par l'AMF et a reçu l'agrément n° GP-20000039. Ce document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans un produit pour lequel Fluence fournit des services de conseil en investissement ou tout autre service. Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire et prendre en considération les documents d'informations relatifs au fonds.

La loi modifiée du 13 février 2007 sur le Fonds d'Investissement Spécialisé considère comme investisseur averti : (i) tout investisseur institutionnel ou professionnel ; (ii) tout autre investisseur, qui a déclaré par écrit son adhésion au statut d'investisseur averti, et qui investit au moins 125 000 euros dans le SICAV-FIS, ou, dans le cas de montants inférieurs à 125 000 euros, qui bénéficie d'une évaluation par une institution de crédit, une société d'investissement ou une société de gestion certifiant son expertise, son expérience et ses connaissances pour juger et comprendre adéquatement les investissements réalisés dans le SICAV-FIS. La présentation du formulaire SICAV-FIS, auquel vous pouvez avoir accès, est uniquement à titre informatif. Cette présentation ne constitue pas une sollicitation de la part du Fonds auprès des investisseurs. Les investisseurs considérés comme avertis ne peuvent y souscrire que en déclarant expressément leur statut d'investisseur averti et sur la base du prospectus (approuvé par la CSSF) pour déterminer si l'investissement proposé correspond à leur profil de risque, leur horizon d'investissement, leur capacité financière et leurs autres contraintes. Il est nécessaire de se référer au prospectus et à la loi modifiée du 13 février 2007 avant de prendre toute décision d'investissement dans ce SICAV-FIS qui n'est en aucun cas destiné au grand public.

Les souscriptions doivent être faites auprès de l'administrateur de fonds, qui est FundPartner Solutions, et qui a le pouvoir de refuser toute souscription non conforme.

Les destinataires de ces documents sont considérés comme des professionnels de l'investissement et/ou des investisseurs qualifiés qui ont employé des personnes dûment qualifiées pour gérer leurs actifs financiers et/ou comme une entité de services financiers désignée par un investisseur pour fournir des services de conseil fiduciaire et/ou de gestion de portefeuille en ce qui concerne ses actifs financiers. Les informations fournies en réponse aux demandes concernant les stratégies et produits d'investissement gérés par le gestionnaire d'investissement ne seront pas considérées comme des conseils en investissement ou des recommandations d'investissement personnelles, ni comme une évaluation de l'adéquation ou du caractère approprié de tout produit d'investissement, ni comme une prise en compte des circonstances particulières propres à tout destinataire individuel à qui ce matériel a été envoyé.

Ce document ne convient pas aux ressortissants des États-Unis.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTIONS : Le Fonds peut être affecté par les variations du cours des actions dont l'ampleur dépend de facteurs externes, des volumes d'échanges d'actions ou de la capitalisation boursière.

DEVISES : Le risque de change est lié à une exposition à une devise autre que la devise de valorisation du FCP, soit par investissement direct, soit par un fonds, soit par recours à des contrats à terme.

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux d'intérêt.

CRÉDIT : Le risque de crédit est le risque que l'émetteur fasse défaut.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE : Les anticipations d'évolution des marchés financiers faites par la société de gestion ont un effet direct sur la performance, qui dépend de l'allocation d'actifs mise en place.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES DONNEES DE PERFORMANCE FIGURANT DANS CE RAPPORT SONT BASEES SUR UN PROXY REPRESENTATIF NON INVESTISSABLE DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT DU FONDS. CETTE PART DE SUBSTITUTION NON INVESTISSABLE COMPORTE DES FRAIS DE GESTION DE 0,75%, AUCUNE COMMISSION DE DISTRIBUTION ET N'EST PAS SOUMISE AU MÉCANISME DE PRIME DE RISQUE DE LIQUIDITÉ DÉCRIT DANS LE PROSPECTUS DE LA SICAV. LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. LES PERFORMANCES SONT PRÉSENTÉES NETTES DE FRAIS, REVENUS RÉINVESTIS, ET NE TIENNENT PAS COMPTE DES FRAIS DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT LORSQUE CEUX-CI SONT APPLICABLES.